

# TGIRT-EIJB Lebel-sur-Quévillon

UA 87-51 et 87-62

Procès-verbal de la

## **PREMIÈRE RENCONTRE**

Tenue le 1<sup>er</sup> février 2016, à la salle n° 6 de l'hôtel de ville de Lebel-sur-Quévillon



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 8 JUIN 2016

# TGIRT-EIBJ LABEL-SUR-QUEVILLON

## PREMIERE RENCONTRE

**DATE :** Le 1<sup>er</sup> février 2016

**HEURE :** 12 h

**LIEU :** Salle n° 6 de l'hôtel de ville de  
Lebel-sur-Quévillon

**PRESENCES :**

CHIASSON, Denis

DESROSIERS, Yves

DIXON, Paul

DUBE, Denis

FILLION, Julie

MAJOR, Lucienne

PLANTE, Chantal

POIRIER, Alain

ST-PIERRE, Normand

BÉCHARD, Amélie

FILION, Martin

LABELLE, Éric

MORASSE, Johanne

SECOND, Julien

MORIN, Anie

AZEGUE TEMGOUA, Rostand Champlain

OTYE MOTO, Paul Maxime

**ORGANISME :**

Barrette-Chapais

Nyrstar-Langlois

Waswanipi Cree Trappers Association

Tembec Senneterre

Produits forestiers Résolu

Club équestre de Lebel-sur-Quévillon

SDE de Lebel-sur-Quévillon

Ville de Lebel-sur-Quévillon

Les Amants du Bel Âge

Eacom Timber Corporation

Administration régionale Baie-James

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs -Faune

Bureau de mise en marché des bois

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt

*Par conférence téléphonique :*

**OBSERVATEURS :**

*Par conférence téléphonique :*

**PLANIFICATEURS :**

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 1 <sup>er</sup> février 2016 à 12 h 25.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Julie Fillion, dûment appuyé par M <sup>me</sup> Lucienne Major, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 12 h 25 le lundi 1 <sup>er</sup> février 2016.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Le point « Calendrier des rencontres » est ajouté au point 7. M. Poirier mentionne qu'il prendra la parole au point divers pour présenter la résolution du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James concernant les VOIC du Plan d'aménagement forestier intégré tactique.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Julie Fillion, dûment appuyé par M <sup>me</sup> Lucienne Major, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et présenté.
3. Présentation des membres	Les participants se présentent et indique la catégorie d'utilisateurs pour laquelle ils ont été nommés à titre de délégué sur cette table.  Ensuite, M <sup>me</sup> Morasse passe la liste des participants en revue et nomme les délégués absents ainsi que la catégorie d'utilisateurs pour laquelle ils ont été nommés.	
4. Présentation du Mode de fonctionnement	M <sup>me</sup> Morasse présente le mode de fonctionnement de la table de gestion intégrée des ressources et du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James Lebel-sur-Quévillon. Elle apporte des précisions quant au nombre de TGIRT, des regroupements des unités d'aménagements et à la coordination des tables	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	qui se trouvent en terre de catégorie II.	
5. Présentation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs sur ce qu'est un VOIC	<p>M. Labelle fait la présentation du rôle et des mandats de la TGIRT-EIBJ Lebel-sur-Quévillon concernant le PAFIT, le PAFIO ainsi que les VOIC.</p> <p>M. Labelle précise que les documents en version française et anglaise de cette présentation seront transmis par courriel d'ici la fin de la journée.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT)</li> </ul>	<p>M<sup>me</sup> Morasse tient à préciser qu'il est encore possible de se prononcer sur des objectifs concertés pour le PAFIT 2013-2018 puisque celui-ci n'a pas encore été approuvé. M. Poirier mentionne qu'au point divers il présentera une résolution du GREIBJ concernant le PAFIT 2013-2018.</p> <p>Le paragraphe « À la suite... » a été enlevé.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO)</li> </ul>	<p>M. Labelle explique que le PAFIO est élaboré à partir des stratégies du PAFIT. Le PAFIO 2013-2018 pour UA 87-51 et le PAFIO 2016-2017 de l'UA 87-62 seront présentés plus tard par le responsable de la planification.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Définitions des Valeurs, Objectifs, Indicateurs et Cibles (VOIC) de la TGIRT-EIBJ Lebel-sur-Quévillon</li> </ul>	<p>Les VOIC sont déterminés par le PAFIT concerté et mis en place lors de l'application du PAFIO. L'échéancier est en décembre 2016 pour les VOIC du PAFIT 2018-2023.</p>	
6. Présentation du planificateur du MFFP		
<ul style="list-style-type: none"> <li>PAFIO 2013-2018 de l'unité d'aménagement 87-51</li> </ul>	<p>M. Rostand Azegue présente les PAFIO 2013-2018 de l'unité d'aménagement 87-51. Il demande aux participants de lui exprimer les problématiques qui pourraient être reliées à cette planification.</p> <p>M<sup>me</sup> Morasse mentionne que des travaux sylvicoles compensatoires devraient être ajoutés à cette planification.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>PAFIO 2016-2017 de l'unité d'aménagement 87-62</li> </ul>	<p>M. Rostand Azegue présente les PAFIO 2016-2017 de l'unité d'aménagement 87-62.</p>	
7. Divers		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Calendrier des rencontres</li> </ul>	<p>M<sup>me</sup> Morasse invite les participants à consulter le calendrier des rencontres pour 2016 et à formuler des commentaires par courriel le cas échéant.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Résolution GR2016-01-392</li> </ul>	<p>M. Poirier fait la lecture de la résolution GR2016-01-392 « Commentaires du GREIBJ concernant le suivi des commentaires du MFFP concernant les 17 PAFIT 2013-2018 du Nord-du-Québec ». M<sup>me</sup> Morasse ainsi que M. Fillion apportent des précisions aux participants afin d'expliquer l'urgence d'intervenir auprès du MFFP.</p> <p>À la suite des discussions il a été convenu de transmettre par courriel les documents concernant cette résolution et qu'un</p>	<p>Sur proposition de M. Normand St-Pierre, dûment appuyé par M. Yves Desrosiers, il est unanimement convenu d'appuyer la résolution du GREIBJ une fois que les participants auront pris connaissance de la documentation découlant de cette résolution.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	communiqué serait ensuite envoyé mentionnant leur appui au GREIBJ.	
8. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 16 h 40.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Julie Fillion, dûment appuyé par M <sup>me</sup> Lucienne Major, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 16 h 40 le lundi 1 <sup>er</sup> février 2016.